

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 7 août 2018

SÉANCE SPÉCIALE

Séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 7 août 2018 à la Salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville, à compter de 18h15.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Bernard Vanasse	Présent
District 01	Sylvie Lemonde	Présente
District 02	Danielle Lanciaux	Présente
District 03	Jean-Pierre Charuest	Présent
District 04	Marc-André Desrochers	Présent
District 05	Benoît Bouthillette	Présent
District 06	Réjean Mégré	Présent
Total: 7	Présence: 7	Absence: 0

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Philippe De Courval, agit comme secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du directeur général
3. Numérisation des archives et documents
4. Politique de gestion des documents et des archives
5. Transport lourd sur le chemin McVety
6. Octroi de contrat pour les services professionnels d'un architecte
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Bernard Vanasse, préside la présente séance.

Retrait d'un point à l'ordre du jour

209-2018-08-07

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Marc-André Desrochers**

IL EST RÉSOLU de retirer le point 5. « Transport lourd sur le chemin McVety » de l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du directeur général

Le directeur général dépose le certificat de l'avis de convocation des membres du conseil pour la tenue de la présente séance.

3. Numérisation des documents et des archives

210-2018-08-07



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 7 août 2018



No de résolution
ou annotation

Considérant que les documents ayant un statut semi-actifs, inactifs, matricules et historiques actuellement archivés occupent graduellement un espace considérable;

Considérant que le transport et la numérisation de ces documents éviteront la location temporaire d'un local d'entreposage;

Considérant l'analyse des deux offres de services reçues;

Considérant que l'offre de services professionnels de la firme Binatek s'est révélée adéquate et à la satisfaction du Conseil;

Considérant que les travaux de numérisation ont dû débiter avant la tenue de la présente séance et qu'il y a lieu d'entériner la signature de l'entente de travail;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR madame la conseillère Sylvie Lemonde**

IL EST RÉSOLU

- a. d'entériner la signature de l'entente de travail avec la firme Binatek par le directeur général pour les services professionnels requis pour la numérisation des documents et des archives municipaux, plus amplement décrits à l'entente du 20 juillet 2018, pour un montant total de 50 186.90 \$ plus taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2018 du service *Administration générale – autres*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Binatek inc.
Trésorerie
Dossier

4. Politique de gestion des documents et des archives

211-2018-08-07

Considérant la numérotation actuelle et future des documents et des archives municipaux, la mise à jour de notre plan de classification et du calendrier de conservation;

Considérant qu'il est recommandé d'adopter une politique de gestion des documents et des archives, laquelle établit les principes directeurs suivant lesquels la Municipalité classe, protège, numérise, conserve, et le cas échéant, détruit ses documents;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR madame la conseillère Sylvie Lemonde**

IL EST RÉSOLU d'adopter la Politique de gestion des documents et des archives de la Municipalité de Compton, laquelle est jointe à la présente résolution et en fait partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

cc : Binatek inc.
Dossier

5. Transport lourd sur le chemin McVety

Ce point est retiré.

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 7 août 2018



No de résolution
ou annotation

6. Octroi de contrat pour les services professionnels d'un architecte

212-2018-08-07

Considérant l'appel d'offres public lancé le 28 juin 2018 pour les services professionnels d'un architecte pour la conception des plans et devis, et la surveillance des travaux pour la construction d'un nouvel hôtel de ville;

Considérant que les étapes d'évaluation des quatre soumissions reçues par le Comité de sélection ont été respectées;

**SUR PROPOSITON DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette
APPUYÉE PAR madame la conseillère Danielle Lanciaux**

IL EST RÉSOLU

- a. d'octroyer le contrat de conception de plans et devis et de surveillance des travaux dans le cadre du projet de construction d'un nouvel hôtel de ville à Francis Lussier, architecte au coût de 124 900 \$ plus taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même le surplus de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Francis Lussier, architecte
Trésorerie
Urbanisme
Dossier

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Deux personnes sont présentes à la période de questions.

8. Levée de la séance

La séance est levée à 18 h 47

Bernard Vanasse
Maire

Philippe De Courval
Secrétaire-trésorier
Directeur général

Je, Bernard Vanasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
